



Extrait du ATTAC 93 sud

<http://attac93sud.fr/spip.php?article340>

La liste des fondateurs est nécessaire à la légitimité du CA d'ATTAC

- Archives
- ATTAC France
- Les élections de décembre 2006

-

Date de mise en ligne :

Description :

Copyright © ATTAC 93 sud - Tous droits réservés

- [Pourquoi des organisations sont-elles membres d'Attac ?](#)
- [Tous les fondateurs ont-ils participé à la création d'Attac ?](#)
- [Quel rôle pour les fondateurs au Conseil d'administration ?](#)
- [Les fondateurs ont-ils mis Attac sous tutelle ?](#)
- [Les fondateurs empêchent-ils Attac d'avoir son projet propre ?](#)
- [Les fondateurs veulent-ils réduire Attac à un simple lieu de convergences ?](#)
- [Est-il légitime que les fondateurs désignent leurs candidats au Conseil d'administration ?](#)
- [L'existence du collège remettrait-elle en cause la démocratie associative ?](#)
- [Quelle fonction pour le collège des fondateurs ?](#)



